



SIGNALEMENTS de FRELON ASIATIQUE en 2016 dans le CANTAL

Au niveau de la métropole, le frelon poursuit inexorablement son avancée vers le Nord Est, et progresse environ de 100 kms par an. Dans le Cantal, il confirme son installation et prend de l'altitude.

Cantal - Bilan des signalements en 2016

76 signalements (seulement... !) ont été communiqués au référent :

- 26 signalements d'insectes (sans localisation de nid) soit 13 de plus qu'en 2015,
- 50 signalements de nids soit 13 de plus qu'en 2015,
- 42 % des signalements d'insectes proviennent du secteur de MAURS,
- 73 % des signalements de nids proviennent du secteur de MAURS,
- **65 % de tous les signalements émanent du même observateur...** sur le secteur de MAURS,
- 60 % des nids ont une taille inférieure ou égale à 40 cm.

Lorsque l'on sait que 65 % des signalements proviennent du même observateur, on imagine aisément la part non signalée. En conséquence, les signalements enregistrés ne reflètent pas la réelle invasion du frelon asiatique qui est vraisemblablement plus importante dans le département.

Synthétiquement, la présence de *Vespa velutina* est largement confirmée dans le sud-ouest du département, notamment dans le secteur de MAURS. L'insecte est aussi bien présent dans AURILLAC et sa grande périphérie, le long de la Dordogne du sud au nord et, pour la première fois, sa présence isolée a été signalée en altitude dans les communes d'ALLANCHE, de SALERS et de COLLANDRES. Globalement, les nids sont majoritairement de petite taille ; les conditions printanières très humides ont certainement perturbé le développement des colonies.

Organisation de la lutte

Même si la situation n'est pas globalement alarmante, elle ne doit surtout pas être négligée. Un plan de lutte doit être envisagé dès que possible, notamment sur les secteurs les plus infestés (Secteurs de MAURS et d'AURILLAC), et une prise de conscience générale est impérative pour ne pas baisser la garde vis-à-vis du piégeage de printemps, et de la transmission systématique des informations recueillies.

1. Piégeage de printemps : aux premiers radoucissements (10°C), il faut installer des pièges intelligents (pièges qui permettent aux insectes non ciblés de s'échapper) aux alentours des nids repérés pendant l'année précédente, pour capturer le maximum de fondatrices. Les pièges doivent être visités tous les 15 jours minimum notamment pour renouveler l'appât. Le comptage des captures doit être signalé au référent. Pour information : fiche technique de l'ITSAP (http://itsap.asso.fr/wp-content/uploads/2016/03/methodes_de_piégeage_maaf-medde_2013_073.pdf)
2. La transmission des informations « à chaud » **est primordiale**, même si cela demande aussi un peu de temps, afin de suivre l'infestation en temps réel et de disposer d'arguments vis-à-vis, notamment, des pouvoirs publics. Le plus simple est d'adresser un courriel au référent referent.vv@apicantal.fr ou un SMS au 06 84 25 99 70 voire à défaut de téléphoner en fin de journée. Rappel sur les informations à transmettre : jour d'observation, lieu précis, nombre – si possible - et comportement des insectes ou, si nid, ses dimensions, son support et la hauteur d'installation, et enfin les mesures éventuellement prises.

Destruction des nids

Compte-tenu du nombre « restreint » des signalements, il n'est pas encore envisageable de solliciter l'aide des autorités départementales voire régionales. Ça et là, quelques élus locaux sensibilisés facilitent les opérations de destruction dont la charge n'est pas négligeable. Quand les nids sont installés sur la voie publique il est possible d'espérer, via les mairies, l'intervention du SDIS. Hors voie publique, la destruction est parfois laissée à l'initiative individuelle coûteuse voire risquée. Pourtant, un nid de taille moyenne de 50 à 60 cm, laissé sauf, peut produire plus d'une trentaine de fondatrices...

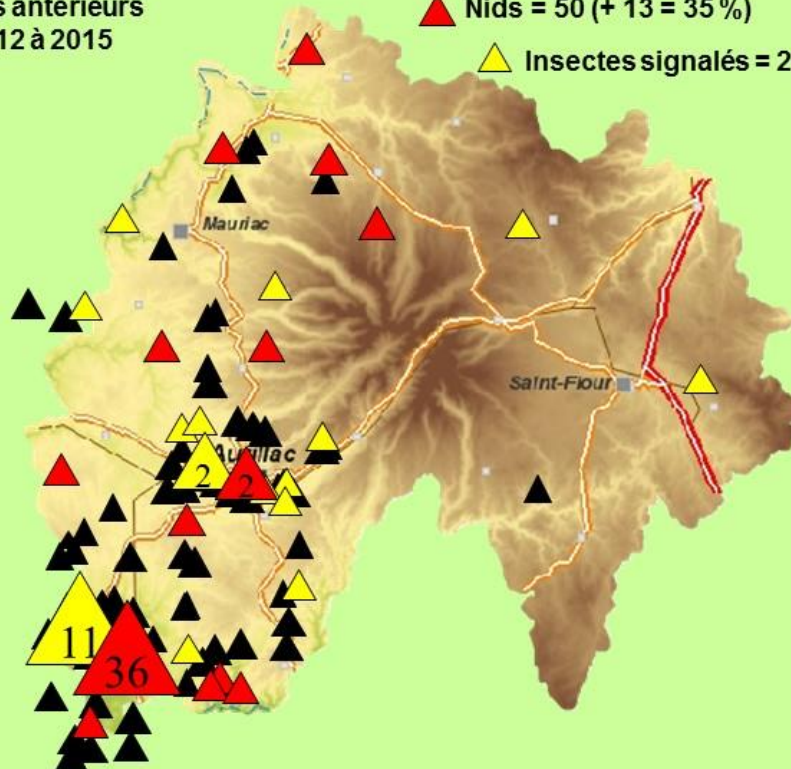
En conclusion, l'efficacité de la lutte contre *Vespa velutina* repose d'abord et avant tout sur les bonnes volontés !

VV – Signalements de nids ou frelons asiatiques – Année 2016

▲ Signalements antérieurs
Années 2012 à 2015

▲ Nids = 50 (+ 13 = 35 %)

▲ Insectes signalés = 26 (+ 13 = 100 %)



Source : Référent frelon asiatique
du syndicat des apiculteurs du Cantal

01/04	15600	MAURS	Les Cabannes	5 VV capturés
22/04	15600	ST-JULIEN de TOURSAC	Les Estresses	4 VV capturés
27/04	15000	AURILLAC	Av de Conthe	VV pénètrent dans habitation
01/05	15600	MAURS	Rue de l'Oratoire	VV aperçu
01/05	15600	ST-ETIENNE de MAURS	Nivolis	VV capturé
01/05	15600	MAURS	Les Cabannes	2 VV capturés
01/05	15600	MAURS	Montagnac	VV aperçu
15/05	15250	AYRENS	La Tronque	VV capturé dans buisson
15/05	15600	MAURS		5 VV capturés
10/06	15100	VABRES		VV aperçu
01/07	15600	MAURS	Nivolis	Nombreux VV aperçus sous rq agricole
31/07	15600	MAURS	Rue de la Martinelle	Nombreux VV aperçus
05/08	15130	YTRAC		VV vu dans rucher
05/08	15600	ST-ETIENNE de MAURS		Nid 20 cm détruit
09/08	15600	MAURS		Nid 25 cm détruit
12/08	15600	MAURS		Nid 25 cm, à 3 m, grange, détruit
14/08	15600	MAURS	Route de Leynhac	Nid 20 cm, combles, détruit
14/08	15600	MAURS	Rue de la Martinelle	Nid 25 cm, abri de jardin, détruit
14/08	15600	MAURS	Rue de la Martinelle	Nid 20 cm, à 14 m, sapin, détruit
15/08	15800	POLMINHAC		VV vus devant ruches
18/08	15600	MAURS	Centre ville	Nombreux VV sur saule
18/08	15600	MAURS	Les Cabannes	Nombreux VV dans rucher
18/08	15600	MAURS	Chemin du charron	Nid 18 cm, dans nichoir oiseaux, détruit
30/08	15160	ALLANCHE		Nombreux frelons sur cadres à lécher
01/09	15120	LEUCAMP		Nombreux frelons devant ruches

02/09	15600	LEYNHAC		Nid 40/50, à 22 m, sapin, détruit
08/09	15400	COLLANDRES	La Morel	Nid 40 cm, à 3 m, avancée de toit, détruit par désinsectiseur
09/09	19220	ST-CIRGUES la LOUTRE		Nombreux VV devant ruches
13/09	15000	AURILLAC	Jardins de l'Acart	Nombreux VV devant ruches
15/09	15250	AYRENS	Selve	Nombreux VV devant ruches
15/09	46270	MONTREDON		Nid 30/35 cm, à 8 m, avancée de toit, détruit
22/09	15000	AURILLAC	Rue Blaise Pascal	Nid 50 cm, à 15 m, arbre, SDIS informé
28/09	15000	AURILLAC	Rue Charles Gide	Nid, à 20 m, résineux, observateur contacte mairie
01/10	15600	ST-ETIENNE de MAURS		Nid 30 cm, à 8 m, hangar, détruit
01/10	15600	MAURS	Station service	Nid 35/40 cm, à 17 m, sapin, détruit
03/10	46270	BAGNAC		Nid 40/50 cm, à 22 m, cèdre, détruit
04/10	15600	QUEZAC		Nid 40 cm, à 5 m, stabulation, détruit
05/10	15600	MAURS	Gernes	Nid 40 cm, à 1,60 m, abri de jardin, détruit
06/10	15600	ST-ETIENNE de MAURS		Nid 35/45 cm, à 17 m, sapin, détruit
07/10	15600	MAURS	Deze	Nid 35 cm, combles (laine de verre), détruit
08/10	15600	BOISSET	Lavergne	Nid 40/50 cm, à 14 m, cerisier sauvage, détruit
09/10	15600	MAURS	Montagnac	Nid 40/60 cm, grange, détruit
10/10	15600	MAURS	Maison Serre	Nid 35 cm, abri de jardin, détruit
11/10	15220	ST-MAMET la SALVETAT		Nid 40/50, à 3 m, détruit
12/10	15290	GLENAT	Roucoules	Nid 30/40, appentis, détruit
13/10	15600	BOISSET	La planche du Souq	Nid 35/40, à 22 m, acacia, détruit
14/10	15130	ST-MARTIN CANTALES	Poste de Gatellier	Nid 60/70, à 15 m, doit être détruit avec drone
15/10	15130	CARLAT	Puy Basset	VV devant ruches
25/10	15200	CHALVIGNAC	Le Cheix	VV devant ruches
25/10	15240	BASSIGNAC		Nid 45 cm, roncier, détruit par désinsectiseur
01/11	15130	VEZAC		VV devant ruches
01/11	15600	MAURS	Rue Figeagaise	Nid 35 cm, à 5 m, noisetier, détruit
02/11	15600	BOISSET		Nid 35/40 cm, à 26 m, acacia, détruit
03/11	15600	ST-ETIENNE de MAURS	Tuileries	Nid 30/40 cm, à 12 m, châtaignier, détruit
04/11	15140	SALERS		VV vus sur lierre
04/11	15600	ST-SANTIN de MAURS		Nid 40 cm, abri de jardin, détruit
05/11	15600	MAURS	Rue des Bains	Nid 35 cm, abri de jardin, détruit
06/11	15600	ST-ETIENNE de MAURS		Nid 40 cm, abri de jardin, détruit
07/11	15340	MORJOU		VV devant ruches
07/11	15600	MAURS	Route de Latronquièrre	Nid 40/55 cm, à 13 m, sapin, détruit
08/11	15600	MAURS	Maison de retraite	Nid 40/50 cm, à 20 m, sapin, détruit
09/11	15600	ST-JULIEN de TOURSAC		Nid 30/40 cm, à 12 m, noyer, détruit
10/11	15600	LEYNHAC	Ecole	Nid 60 cm, chaufferie, détruit
11/11	15600	BOISSET		Nid 55 cm, combles, détruit
12/11	15600	MAURS	Voie ferrée	Nid 35/40 cm, à 18 m, acacia, détruit
13/11	15600	MAURS	Maison Serre	Nid 30/40 cm, à 20 m, merisier, détruit
14/11	15600	MAURS	Centre la Châtaigneraie	Nid 25/30 cm, à 22 m, chêne, détruit
15/11	15340	CALVINET	Centre bourg	Nid 60/70 cm, à 10 m, noyer
23/11	15340	CALVINET	La Rouquette	Nid 50/60 cm, à 8 m, grange, détruit par couvreur
25/11	15240	LA MONSELIE	Pradaguet	Nid 20 cm, à 1,50 m, buisson
28/11	15140	ST-CHAMAND	Eyfandes	Nid 50/70 cm, à 15 m, frêne, nid de l'année non actif
01/12	15600	MAURS	Rue Figeagaise	Nid 25 cm, abri de jardin, détruit
02/12	15600	MAURS		Nid 50/60 cm, à 27 m, chêne, détruit
03/12	15600	QUEZAC	Vert	Nid 35/50 cm, à 17 m, chêne, détruit
10/12	15270	LANOBRE		Nid 35/40 cm, à 7 m, hêtre, nid de l'année non actif
06/01	15340	CASSANIOUZE		Nid 50 cm, à 7 m, noyer, nid de l'année non actif